



VISITE D'UN SÉCHOIR EN GRANGE AVEC LE SEGRAFO

Les Jeudis du foin – Portes ouvertes chez GAEC des Mille Fleurs

Jeudi 6 novembre 2025 – de 14h00 à 16h30

Lieu : GAEC des Mille Fleurs, 33 Le Teilleul – 35460 Les Portes du Coglais

Dans le cadre des « Jeudis du foin », l'Association SEGRAFO vous invite à une après-midi portes ouvertes pour découvrir une installation de séchage en grange récente, mise en place par le GAEC des Mille Fleurs, exploitation en agriculture biologique.

Visite technique au cœur d'une exploitation biologique d'une centaine de vaches laitières.

Mis en service en 2024, le séchoir en grange permet de sécher jusqu'à 300 tonnes de matière sèche, avec une infrastructure prévue pour accueillir deux aires de séchage à plat multi-produits. Le séchoir est situé face à la stabulation des vaches laitières.

Parmi les équipements présentés :

- Stockage de paille en vrac et paillage des logettes via la griffe à fourrage
- Utilisation d'un capteur solaire couplé à une récupération de chaleur sous couverture bac à acier

Au programme :

- Présentation de l'exploitation et du séchoir
- Témoignage des éleveurs
- Visite technique (démonstration de la griffe, échanges autour du matériel et des pratiques)
- Réflexion sur le pâturage, en partenariat avec l'ADAGE

📌 **Entrée libre et gratuite.**



Association SEGRAFO

3 rue du chêne Morand – 35510 Cesson Sévigné

☎ 02 30 06 08 36

✉ contact@segrafo.fr

🌐 www.segrafo.com

Porte ouverte au GAEC des Mille fleurs : un séchoir en grange flambant neuf



Le GAEC des Mille Fleurs, situé à Montours (nord Ille-et-Vilaine), ouvrira ses portes le jeudi 6 novembre 2025, de 14h à 16h30, dans le cadre des Jeudis du Foin organisés par l'association SEGRAFO. Cette visite mettra en avant une installation de séchage en grange récemment mise en service.

Exploitation familiale et agriculture biologique

Créée en 1989 par Marcel et développée avec son épouse Sylvie, l'exploitation a été convertie à l'agriculture biologique en 2012 sur 48 hectares, avec une production de 200 000 litres de lait. Thomas et Matthieu, leurs fils, ont rejoint l'exploitation en 2018 et 2020, portant la surface à 91 hectares et la référence laitière à 430 000 litres. Le troupeau comprend 100 vaches laitières de races mixtes, avec un lait bio collecté par la laiterie Olga à Noyal-sur-Vilaine.

Stratégie alimentaire et autonomie fourragère

L'objectif est de produire un lait de qualité à raison de 5 000 litres par vache, en maximisant l'herbe dans la ration et sans apport de concentré afin de limiter la dépendance aux intrants. Sur 91 hectares, 83 hectares sont consacrés aux prairies, implantées avec un mélange de ray-grass anglais, trèfle blanc, fétuque et dactyle.

Avant l'installation du séchoir, l'alimentation reposait sur l'enrubannage, générant une forte astreinte quotidienne au niveau de la distribution. La mise en place du séchoir en face de la stabulation a considérablement simplifié le travail : la distribution ne prend plus que 10 minutes par jour, avec un confort de travail fortement amélioré.



Le pâturage s'étend de février à décembre. En hiver, les vaches reçoivent du foin séché en grange avec un complément de maïs ensilé d'octobre à avril. Le coût alimentaire des vaches laitières et la suite s'élève à 31 €/1 000 L.



Le séchoir en grange : conception et fonctionnement

Mis en service en 2024, le séchoir en grange a été dimensionné avec l'accompagnement de l'association SEGRAFO. Il permet de stocker jusqu'à 300 tonnes de foin, réparties en trois cellules de 154 m² chacune. Les cellules sont enterrées de 2 m par rapport au quai de déchargement pour faciliter l'engrangement et réduire le temps de manipulation.

Lors d'un chantier de foin, une cellule peut recevoir et sécher jusqu'à 40 tonnes de matière sèche, soit environ 20 hectares de prairie au stade optimal de fauche. L'air chaud nécessaire au séchage est généré par un capteur solaire de 580 m²

orienté Sud avec récupération de chaleur sous la couverture bac acier. La ventilation est gérée automatiquement via un automate avec variateur de fréquence. Au mois de mai, lorsque les conditions sont favorables, le séchage d'un lot se fait en environ une semaine avec cinq journées ensoleillées consécutives. Les éleveurs disposent de tout le matériel nécessaire à la fénaison, dont une autochargeuse pour le stockage en vrac, garantissant une autonomie totale.

Le coût de fonctionnement s'élève à environ 12 €/tonne de matière sèche, incluant l'électricité et l'abonnement du ventilateur. L'investissement total du séchoir est de 453 000 €, dont 82 000 € de subvention PCAE, le solde étant financé par emprunt sur 15 ans à 1,5 % d'intérêts, soit une annuité constante de 27 600 €. Une remorque autochargeuse de 40 m³ a également été achetée pour 73 000 €. La département d'Ille-et-Vilaine a attribué une aide pour cet achat à hauteur de 15 000 €.